

Prendre pied et s'implanter au Brésil

Le Brésil est un immense pays avec un marché intérieur très porteur de par sa taille et la nature de sa population (plus de 200 millions d'habitants) et où la réduction des inégalités est une réalité contribuant ainsi à l'émergence d'une nouvelle classe de consommateurs. Malgré la crise économique et politique que connaît ce Pays continent, le Brésil est toujours un grand émergent, doté d'indéniables atouts avec ses ressources naturelles abondantes (pétrole, gaz, minerais, hydro-électricité) associées à des secteurs industriels dynamiques, des compétences mobilisables et une proximité de modes de pensées.

Le Brésil reste un pays d'opportunités et toujours fortement courtisé avec de nombreux segments en pleine expansion : nouvelles technologies, multimédias, immobilier, tourisme, ... La ville de São Paulo vient d'ailleurs d'être labellisée « French Tech Hub », par les Services du Premier Ministre, reconnaissant ainsi la qualité de l'écosystème brésilien favorable au développement de nouvelles technologies, à la création d'entreprises innovantes et à l'innovation.

S'implanter au Brésil est compliqué, la barrière de la langue est une réalité et il est essentiel dans toutes les étapes des négociations de « faire avec » la culture brésilienne qui, même si elle utilise très largement aujourd'hui les réseaux sociaux, est toujours avant tout basée sur des relations humaines privilégiées et suivies. De plus, le pays étant immense, avec des régions très diversifiées avec des modes de fonctionnement et des opportunités chaque fois spécifiques, il est difficile de choisir le bon endroit pour y développer une activité.

Les administrations et les grandes organisations gouvernementales, de même que les grandes entreprises privées comme les banques brésiliennes, sont très exigeantes et pointilleuses. Il faut donc bien les connaître et être patient.

Présents depuis de très nombreuses années au Brésil, avec une longue pratique des fonctionnements « à la brésilienne », un portefeuille de contacts, la maîtrise des rouages administratifs, la connaissance des opportunités de financements, des mesures incitatives, ... et de leurs mécanismes, nous vous proposons donc de vous accompagner au Brésil dans toutes vos démarches, de l'étude de marché en passant par la recherche de partenaires, la création de votre société, le cadre réglementaire, l'obtention de visas permanents investisseurs, l'administration de votre société (gérance en attendant votre visa permanent), la mobilisation de mesures incitatives locales, etc...

Créer une ENTREPRISE et demander son visa permanent d'investisseur au Brésil

Un étranger peut facilement créer son entreprise au Brésil. Cette entreprise pourra être le support de son investissement pour **l'obtention du visa permanent d'investisseur**. Le montant à investir est de 500.000,00 R\$ par demandeur, à investir dans une société brésilienne en tant qu'associé. Pour cela, il faut que l'entreprise soit porteuse d'un projet qui apportera des richesses au Brésil, principalement des créations d'emplois. Il est à noter que cette somme peut être investie dans une société déjà existante.

Dans le cas où l'étranger ouvre sa propre société, il ne pourra pas être lui-même gérant ou administrateur de sa société tant qu'il n'aura pas obtenu son visa permanent, c'est à dire son titre de résident permanent. Il devra donc être représenté par un brésilien ou par un

autre étranger ayant lui-même le visa permanent, en attendant que son propre visa permanent soit accepté.

Nous faisons pour vous l'ensemble de ces formalités ainsi que l'administration de votre société jusqu'à la délivrance du visa permanent (6-9 mois environ) et ceci avec l'aide d'un comptable et d'un avocat sur place, ce qui vous permet de réaliser votre projet en toute tranquillité et sécurité.

Une fois votre visa investisseur obtenu, vous devenez vous même gérant et administrateur de votre société. Le visa investisseur est délivré pour une période déterminée (actuellement 3 ans). Il sera donc nécessaire de demander le renouvellement à l'expiration de cette période.

L'obtention du visa investisseur nécessite un délai de 6 à 9 mois pour son obtention, ce délai n'impactant pas l'activité de la société qui peut commencer dès qu'elle est créée et qu'elle a reçu les fonds investis.

Pour l'ensemble de cette démarche, le demandeur devra s'acquitter des honoraires de création de la société et de demandes du ou des visas permanents, ainsi que des honoraires pour la gestion-administration de la société créée, ceci jusqu'au changement d'administrateur après obtention du visa.

Attention : l'administration brésilienne est de plus en plus regardante sur les raisons et objectifs de la société, ce qui n'était pas vraiment le cas jusqu'à présent. Des contrôles peuvent être faits de manière inopinée au siège de la société. La présence de salariés déclarés de manière régulière est également indispensable afin d'obtenir le renouvellement des visas.

Comment réussir l'implantation de son ENTREPRISE au Brésil

Pour se donner le maximum de moyens afin de réussir l'implantation de son entreprise au Brésil, nous vous invitons à suivre ces quelques conseils.

S'appuyer sur le savoir-faire local

La clé de la réussite est de ne pas imposer un modèle externe. Il faut s'appuyer sur l'industrie locale ou les méthodes locales ainsi que sur les investissements d'État.

Opérer des transferts de technologies

Un transfert de technologie est une mise à disposition de compétences techniques entre deux tiers. Il permet de gagner du temps en donnant accès aux entreprises à des connaissances qui pourraient demander plusieurs années de recherche.

Nouer des partenariats

Nouer des partenariats est très important, en particulier pour un programme de transfert de technologie.

Appliquer un management interculturel

Qui dit implantation sur un nouveau marché dit forcément multiculturalisme. Le risque est souvent d'imposer le même modèle de management que celles du pays d'origine, surtout dans le cas d'une entreprise multinationale. Les organisations diffèrent selon les pays, et il est primordial de respecter les façons de procéder des brésiliens.

La maîtrise de la langue est bien entendu un premier point important mais ne suffit pas à la communication. La langue n'est que sa partie émergée et il faut connaître la culture de son interlocuteur pour s'y adapter.

Pour conquérir un nouveau marché dans un nouveau pays, il faut s'adapter !

Opérer des CHANGES pour votre compte au Brésil

Faire entrer ou sortir des fonds du Brésil est compliqué de par l'exigence tant de la Banque Centrale du Brésil que des banques privées. En effet, il est nécessaire de produire des justifications tant pour la provenance des fonds (pour les entrées au Brésil) que pour la destination des fonds (pour les sorties du Brésil).

De plus, les banques privées qui opèrent des changes ont souvent des délais de traitement assez longs, de part leur organisation hiérarchique et très pointilleuse. Ces délais peuvent atteindre plusieurs semaines selon les cas.

Pour réduire les délais et simplifier le processus, Brasilissimo travaille avec une banque d'affaire privée brésilienne ayant des comptes dans les différents continents. Les virements s'effectuent donc sur ces comptes et les changes sont opérés rapidement.

Les taux de change appliqués sont exactement les mêmes que pour les banques privées traditionnelles, même parfois meilleurs (normalement commission de 5%). Les délais sont de 3 ou 4 jours ouvrés sous réserve que l'ordre émis par l'envoyeur soit bien rédigé.

Brasilissimo se charge de faire enregistrer votre entreprise auprès de la banque privée (divers documents à produire et formulaires à remplir et à signer). Une fois enregistré, Brasilissimo se charge de faire opérer les changes en remplissant pour votre compte les formulaires nécessaires à chaque change, en vous les faisant signer et en assurant le suivi du traitement.

Ces opérations sont valables tant pour les personnes physiques (individuel en nom propre) que pour les personnes morales (entreprises).

Nous vous simplifions la vie pour des démarches longues et fastidieuses !

TRADUCTIONS pour votre compte au Brésil

L'administration ou les grandes organisations brésiliennes demandent souvent des documents traduits en portugais, comme un permis de conduire, un extrait de mariage ou tout document devant être présenté en langue portugaise.

Ces traductions sont soit assermentées (dans le cas de documents demandés par les organismes administratifs et judiciaires par exemple), soit libres (document commercial par exemple).

Vous nous fournissez les originaux (ou des copies certifiées conformes à l'original) pour ce qui est des traductions assermentées ou une simple copie du document à traduire dans le cas de documents commerciaux par exemple (documentation, descriptif, manuel, etc.).

Brasilissimo traduit et se charge de faire assermenter le(s) document(s) si nécessaire.

Le devis produit avant travail est fonction du volume du texte à traduire.

Nous vous simplifions la vie pour des démarches longues et fastidieuses !

Service aux entreprises sur mesure à la demande au Brésil

En fonction des besoins, Brasilissimo accompagne les entreprises à pénétrer le marché brésilien.

Nous vous proposons des services personnalisés à la demande, comme par exemple évaluer les potentialités d'un secteur d'activité, identifier des partenaires commerciaux ou industriels, etc.

Nous pouvons également faire pour votre compte de la veille économique ou encore de l'accompagnement pour visites de foires et salons.

Nous pouvons gérer pour votre compte toute l'assistance logistique lors de vos séjours au Brésil, comme par exemple l'hébergement, les transports ou encore vous servir d'interprète.

S'installer dans la région de Porto Seguro au Brésil

Vous souhaitez **vous implanter dans la région de PORTO SEGURO dans l'état de Bahia au Brésil.**

S'expatrier dans la région de Porto Seguro, dans l'état de Bahia au Brésil, devenir propriétaire, acheter un terrain, acheter une maison, acheter un appartement, demander son visa permanent au Brésil, vivre sa retraite au Brésil : tout cela comporte des risques, surtout quand on ne connaît pas le pays et la langue. Forts de nombreuses années de présence au Brésil et en particulier dans la région de PORTO SEGURO, nous vous proposons de vous accompagner dans la réalisation de votre projet et votre installation.

Qui nous sommes et pourquoi vous aider à PORTO SEGURO

Nous sommes depuis longtemps des adeptes du Brésil et de la région de Porto Seguro en particulier. Le Brésil est l'un des plus beaux pays de l'Amérique du Sud. Mais c'est un très grand pays, avec sa langue, ses lois et où chaque état a sa culture et ses habitudes. Et **il est toujours difficile et long de découvrir un pays en tant qu'étranger.**

Les nombreux agents immobiliers, constructeurs et promoteurs ne représentent individuellement qu'une partie de l'offre globale. Nous faisons pour vous le travail de défrichage de l'offre globale et vous accompagnons tout au long de votre démarche. L'administration brésilienne est très exigeante, de même que les banques et les grandes organisations gouvernementales. Il est souhaitable de bien connaître tous les processus d'obtention divers et d'avoir des partenaires fiables pour avancer rapidement dans les démarches nécessaires.

NOTRE DIFFÉRENCE !

Nous sommes un cabinet d'assistance et d'accompagnement, pas une agence immobilière ou un promoteur. Nous travaillons en partenariat avec les propriétaires et les professionnels de l'immobilier (agences immobilières, constructeurs, promoteurs, etc.), avocats et comptables que nous vous présentons et avec qui nous vous accompagnons dans les démarches d'installation, d'achat ou de location.

Nous vous assistons et vous accompagnons en vous faisant bénéficier de notre longue expérience au Brésil qui nous fait rencontrer de nombreux acheteurs, pas toujours heureux de part leur expérience.

Vous en remettre à un seul interlocuteur qui va vous promettre monts et merveilles pour vendre son unique produit est un risque évident, car il ne va vous montrer que les bons côtés qui permettent de valoriser son produit. Et la suite est souvent une déception quand on découvre la réalité. Faire la démarche de découverte et d'instruction tout seul dans un pays inconnu est impossible en quelques jours.

Nous vous proposons et vous présentons divers types de produits ainsi que différentes formules d'acquisition. Nous vous faisons rencontrer aussi des acheteurs qui pourront vous faire part de leur expérience. Ainsi, vous pourrez vous-même choisir la formule la plus appropriée à votre projet **en toute connaissance**.

Nous n'avons **aucun intérêt à ce que vous achetiez plus un bien qu'un autre et faisons donc preuve d'objectivité dans le choix des produits et des formules que nous vous présentons**. La sélection de produits présentés sur notre site internet n'est pas exhaustive et les biens sont spécifiquement recherchés en fonction du projet de l'acheteur.

Devenir propriétaire et résident à PORTO SEGURO

Un étranger peut facilement devenir propriétaire au Brésil. Il est toutefois nécessaire de prendre certaines précautions et de passer par des formalités administratives. Avocat, notaire et représentant de l'administration brésilienne sont les acteurs qui vous permettront de devenir propriétaire. Nous faisons pour vous l'ensemble de ces formalités, et ceci avec l'aide d'un avocat sur place si nécessaire, ce qui vous permet de réaliser votre investissement en réalisant l'achat d'un terrain, l'achat d'une maison ou l'achat d'un appartement en toute sécurité.

Le coût d'acquisition ou de construction d'un bien immobilier est 2 à 3 fois inférieur à celui de la France

Un étranger peut séjourner au Brésil soit au titre d'un séjour touristique, soit en obtenant un titre de séjour ou de résident permanent.

Le séjour touristique permet à un étranger de rester au Brésil 180 jours par an, à raison de 2 séjours de 90 jours maximum entrecoupés d'une sortie de 3 mois (durée du séjour maximale non prolongeable de 90 jours par semestre).

Le droit de séjour permanent (ou titre de résident permanent) s'obtient sous certaines conditions dans un délai de quelques mois.

Plusieurs cas permettent d'obtenir le visa permanent. Les deux principaux sont le [visa permanent d'investisseur](#) et le [visa permanent de retraité](#).

Nous vous accompagnons pour l'ensemble de ces formalités, et ceci avec l'aide d'un avocat et/ou d'un comptable sur place à Porto Seguro.

Le coût de la vie est très sensiblement inférieur à celui en France, ce qui permet de conserver un bon niveau de vie en ayant comme revenus une retraite moyenne.

Recherche et acquisition de votre bien immobilier à PORTO SEGURO

AVANT de venir : vous nous expliquez ce que vous **souhaitez**. Nous recherchons **pour vous**.

En fonction de votre projet nous recherchons pour vous le bien le plus adapté. Selon l'utilisation du bien envisagée (à l'année ou ponctuellement seulement une partie de l'année, avec ou sans enfant en bas âge ou adolescents, avec un objectif de location ou pas, avec un objectif de travailler dans la région ou pas, etc.) nous vous orientons sur la bonne localisation. Nous recherchons avec nos partenaires des biens immobiliers et nous vous présentons une sélection.

PENDANT votre séjour sur place : nous vous accompagnons pour **visiter**.

Nous vous offrons un accompagnement individualisé et personnalisé. Nous vous faisons parallèlement découvrir la région car nous pensons qu'il n'est pas raisonnable d'acheter à l'étranger sans bien connaître l'endroit.

Nous traitons avec vous avec les vendeurs et propriétaires des biens. Nous vérifions pour vous la validité du bien auprès des administrations compétentes. Nous faisons pour votre compte les démarches administratives jusqu'à la signature des actes de propriété.

Coût : Gratuit et même moins cher qu'en direct !!!

Toute cette étape est **GRATUITE**. En effet, travaillant en partenariat avec les agents immobiliers, nous nous rémunérons uniquement en cas d'achat de votre part en partageant avec eux la commission de vente payée par le propriétaire-vendeur. Cela ne vous coûte donc pas plus cher qu'en achetant en direct, vous permet de bénéficier de notre expertise du marché immobilier, de la région et des procédures administratives d'acquisition. Cela vous permettra même de vous faire **économiser de l'argent**, car nous pourrons, selon le cas et la valeur du bien acheté, vous rétrocéder une partie de nos honoraires reçus du vendeur !

Construction et/ou réforme de votre bien immobilier Aménagement de votre bien immobilier APRÈS votre acquisition

Nous vous accompagnons dans votre installation et aussi pendant **vos absences**.

Dans le cas où vous avez décidé de faire construire votre maison (achat d'un terrain nu) ou de faire modifier la construction achetée, nous vous accompagnons dans les consultations et les négociations avec les architectes et les constructeurs.

Nous pouvons également assurer le suivi de votre chantier.

Nous pouvons également vous assister pour l'équipement de votre maison en vous accompagnant dans vos achats de meubles et accessoires divers.

Nous pouvons également assurer la **gestion de votre bien immobilier**, surtout dans le cas d'utilisation ponctuelle.

Gestion de votre bien immobilier à PORTO SEGURO

Pour un étranger qui n'a pas de visa permanent, donc qui n'a pas de compte bancaire, il n'est pas facile de faire venir des fonds, tant pour payer l'acquisition d'un bien immobilier que pour payer les différentes dépenses liées au bien acheté.

En effet, comment payer le vendeur du bien, les frais de notaire et d'enregistrement, les charges de copropriété, ses factures en général (eau, électricité, internet, téléphone, etc.), ses taxes foncières et même ses salariés quand on n'est pas sur place et qu'on n'a pas de compte en banque au Brésil ?

De plus, le suivi et la réalisation des démarches administratives, comptables et fiscales en particulier, est indispensable, que ce soit pour une personne physique ou une entreprise.

Nous pouvons réaliser cela pour votre compte. Moyennant la signature d'un contrat de services, vous pourrez effectuer sur notre compte bancaire un virement pour provisionner le paiement de tout ou partie de ce que vous devez payer au Brésil. Nous nous chargeons d'effectuer le change de votre virement, qui viendra au crédit de votre compte. Les paiements effectués par nos soins pour votre compte viendront au débit de votre compte. A tout moment vous pourrez consulter la situation de votre compte sur notre site internet, mis à jour mensuellement. Tous les paiements sont effectués **suite à votre accord**, les paiements réguliers une fois au début et les paiements exceptionnels à chaque présentation.

Avec la gestion administrative, vous êtes libéré de toutes les tracasseries administratives brésiliennes !

Passer toute ou partie de sa retraite et demander son visa permanent de retraité au Brésil

Un étranger peut facilement demander **un visa permanent de retraité**. Pour cela il doit pouvoir justifier d'une pension de retraite d'au minimum le montant exigé, actuellement fixé à l'équivalent de 6.000,00 R\$ mensuels. Pour le conjoint, il est demandé 2.000,00 R\$ supplémentaires, ce qui fait donc pour un couple un total de 8.000,00 R\$.

Les démarches pour la demande s'effectuent au consulat du Brésil dans le pays d'origine du demandeur.

Après avoir déposé le dossier de demande, un délai d'environ 2-3 mois est nécessaire pour l'obtention.

Une fois l'obtention acceptée, il est nécessaire de retirer le dossier de cette acceptation au consulat du Brésil où la demande a été déposée. Un délai de 4 ou 5 jours ouvrables est nécessaire afin de retirer le passeport préalablement déposé comportant le visa.

Le demandeur a ensuite un délai de 3 mois pour faire valider ce visa au Brésil en y venant lui-même.

Le visa permanent de retraité est délivré pour une durée indéterminée.

La demande et l'obtention du visa permanent de retraité est une façon peu onéreuse (seule une taxe de 200 euros est à payer au consulat du Brésil) de pouvoir séjourner à temps plein au Brésil, au contraire de la demande et l'obtention du visa d'investisseur qui demande lui un apport conséquent de fonds, des paiements d'honoraires au Brésil et des engagements d'activité sur la durée.

Passer toute ou partie de sa retraite au Brésil n'apporte pas à proprement parlé d'avantage fiscaux. Il vous faudra choisir de payer vos impôts soit au Brésil, soit dans votre pays d'origine. Toutefois, le coût de la vie dans la région de Porto Seguro très sensiblement inférieur à celui en France permet de conserver un excellent niveau de vie, sans parler de la qualité de vie remarquable, unanimement reconnue dans la région de PORTO SEGURO.

VOTRE projet devient le NOTRE, mais attention ...

Nous vous accompagnons dans votre projet, dans votre recherche, dans votre achat et dans toutes les formalités pour votre installation à Porto Seguro au Brésil. Nous vous apportons une aide au choix et une assurance d'objectivité et de relation durable.

Forts de notre longue expérience, nous avons décidé de mettre notre savoir faire et notre connaissance du Brésil au service des francophones qui désirent s'implanter rapidement au Brésil pour investir dans un bien immobilier en réalisant l'achat d'un terrain, l'achat d'une maison, l'achat d'un appartement ou l'achat et/ou création d'une activité ou d'un commerce et y vivre à temps complet ou seulement toute ou partie de leurs vacances ou retraite.

Votre projet devient le notre. [Mais attention !](#)

S'expatrier à l'étranger, pour toute ou partie de l'année où que ce soit et au Brésil peut-être encore plus qu'ailleurs, est un acte engageant qui demande **une forte implication et une vraie volonté**. Ceux qui croient que cela se fait tout seul, comme beaucoup de vendeurs vont leur dire, se trompent. **Même avec une forte aide**, il faut réellement s'approprier son projet et le suivre tout au long de sa réalisation. S'adapter à une nouvelle langue, à une nouvelle culture, à un nouveau climat, à des procédures administratives autres que celles que l'on connaît **nécessite une forte volonté**. Même en étant à vos côtés, nous ne pourrons pas tout faire à votre place !

Le Brésil est un pays merveilleux, mais il se mérite !

Comment réussir son intégration au Brésil et à Bahia en particulier

Le Brésil est un pays jeune en plein développement, encore peuplé en grande majorité de gens ayant des conditions financières très modestes voire pauvres. L'arrivée d'étrangers en provenance du "premier monde" provoque forcément un sentiment de différenciation. Sous le nom de "gringo", vous serez considérés comme des riches, que vous le soyez ou non, et ceci pendant longtemps.

Nous vous conseillons donc **une attitude très humble et très modeste**. Ne montrez pas ou peu votre réel pouvoir d'achat. **Ne croyez pas que tout vous est dû** du fait que vous vous installez dans un pays où vous êtes censé apporter de la richesse ... tant avec les brésiliens eux-mêmes qu'avec les étrangers déjà intégrés que vous rencontrerez sur place.

Vous aurez besoin des brésiliens plus que eux ont besoin de vous.

C'est vous qui changez d'environnement, pas eux.

N'oubliez jamais ceci, même après plusieurs années de pratique.

Pour réussir son intégration, il faut s'adapter !

Régularisation de votre bien immobilier à PORTO SEGURO au Brésil

De nombreux étrangers ont acquis un bien immobilier sans avoir réellement connaissance des règles d'enregistrement et fiscales. Par exemple, une construction faite mais non déclarée, ou une propriété achetée avec acte notarié mais pas enregistrée au bureau des propriétés et hypothèques, ou encore une propriété non déclarée fiscalement. Toutes ces situations vont forcément entraîner des problèmes au moment de la (re)vente de la propriété et même parfois avant, allant jusqu'à l'impossibilité de réaliser sa cession.

Nous pouvons réaliser la régularisation de la situation de votre bien pour votre compte. Après analyse de sa situation, nous vous ferons une proposition de services adaptée à la situation.

Avec un bien parfaitement en règle avec les règles brésiliennes, vous en facilitez sa vente et pourrez bénéficier des avantages liés à sa cession.

Vente de votre bien immobilier à PORTO SEGURO au Brésil

Pour celui qui n'est pas présent de manière permanente à Porto Seguro au Brésil, il n'est pas facile de gérer la vente de son bien.

Moyennant la signature d'un contrat de services, nous annoncerons votre bien immobilier sur notre site internet. Nous mettrons votre bien immobilier également à la disposition de nos partenaires locaux agents immobiliers qui pourront ainsi le proposer à la vente.

Moyennant la signature d'une procuration, nous pourrons effectuer pour votre compte l'ensemble des démarches de vente, jusqu'à la signature de l'acte de vente et la réalisation du retour des fonds pour votre compte, sans que votre présence sur place soit nécessaire. Aucune décision de vente (négociation du prix si nécessaire, modalités de paiement, retour des fonds, etc...) n'est prise sans votre consentement écrit.

Nous donnons de la visibilité à votre bien et vous assurons un service sur mesure, comme si vous le faisiez vous-même.

Guide Privé et Visite du Brésil

Présents depuis de nombreuses années au Brésil et à Porto Seguro en particulier, nous nous proposons de vous guider pour vous faire visiter cette magnifique région de Porto Seguro qu'est la Côte de la Découverte, ainsi que d'autres régions du Brésil.

Le Brésil est un pays immense et le visiter n'est pas chose aisée.

Tout d'abord il faut choisir son périple en fonction du temps consacré à cette visite. Le Brésil est tellement grand et riche en sites merveilleux qu'il n'est pas facile d'organiser sa visite et son voyage !

Il faut ensuite s'adresser à différents intermédiaires pour concrètement acheter les prestations : voyages, hébergement, transport sur place, restauration, etc ...

Enfin, pour en profiter pleinement, il faut sortir des sentiers battus très "touristiques" sans pour autant les ignorer.

De nombreux tours opérateurs vous proposeront des voyages tout prêts, intégrant la plus part du temps seulement les grands sites "touristiques". Nous vous proposons, nous, de bâtir pour vous seuls le voyage de vos rêves au Brésil et de vous accompagner, de votre arrivée au Brésil jusqu'à votre départ. Nous vous attendons à votre point d'arrivée et vous accompagnons à votre point de départ.

Pas de soucis de langue, nous vous servons d'interprète.

Pas de soucis de déplacement, nous vous transportons et vous servons de GPS.

Pas de soucis de guide touristique à consulter, nous vous servons de guide pour les visites à faire.

Pas de soucis de choix d'excursions, nous vous organisons celles à faire seulement pour vous.

Le tout avec une présence efficace mais discrète, vous laissant ainsi l'espace de liberté indispensable à chacun.

L'accompagnement est effectué par des guides officiels et expérimentés.

**Nous sommes VOTRE guide pour VOTRE voyage !
Nous ferons avec vous le voyage que VOUS voulez, au rythme que VOUS voulez !**